

La rénovation énergétique en copropriété est possible !



Les bonnes pratiques

Couper votre micro



Poser vos questions dans le chat



La présentation sera enregistrée afin d'être consultée ultérieurement

Programme des interventions

1 Ouverture : Boucle Nord de Seine

Intervenants :

- Georges MOTHRON, Président de Boucle Nord de Seine et Maire d'Argenteuil –
- Pascal PELAIN, Vice-Président de Boucle Nord de Seine en charge de l'Habitat et de la rénovation urbaine et Maire de Villeneuve-la-Garenne –
- Patrick CHAIMOVITICH, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris délégué à la rénovation énergétique et Maire de Colombes



2 SOLIHA 75-92-95 Rénovation énergétique en copropriété : Les étapes, les dispositifs d'accompagnement (y compris privés)



3 REANOVA – Les spécificités techniques d'une rénovation énergétique en copropriété



4 Retour d'expérience – Retour d'expérience d'une rénovation énergétique réussie à Asnières-sur-Seine par le conseil syndical et le syndic Immobilières des Victoires –



3

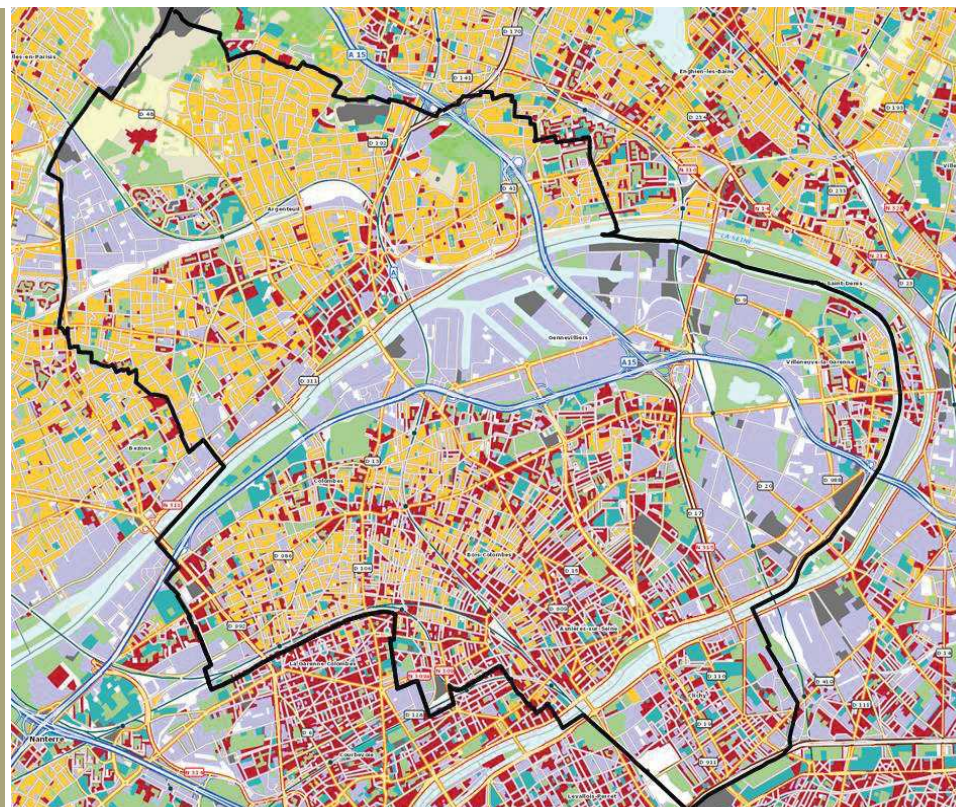


Ouverture

Boucle Nord de Seine



Le Territoire Boucle Nord de Seine et les différentes formes d'habitat

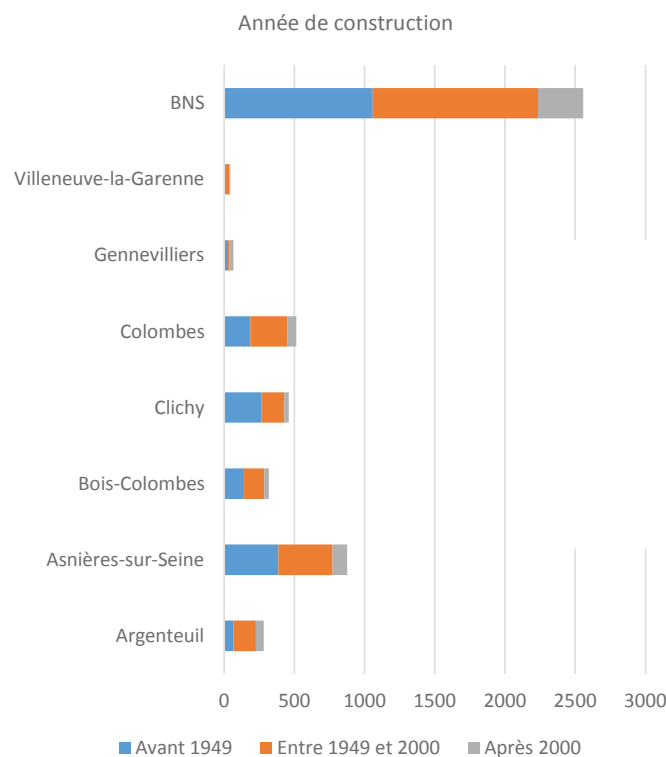


Le parc en copropriété est en majorité ancien et constitué de moins de 50 lots



41% du parc date d'avant 1949

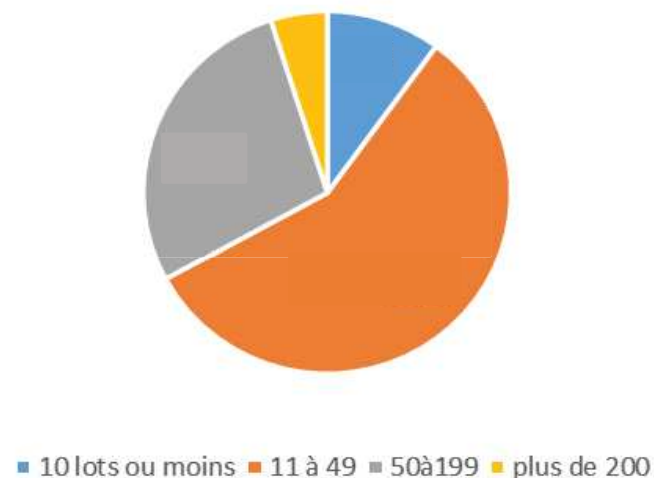
90% du parc a plus de 20 ans



113 045 logements pour 4293 copropriétés recensées en 2021 dans le Registre National d'immatriculation des copropriétés (RNIC)



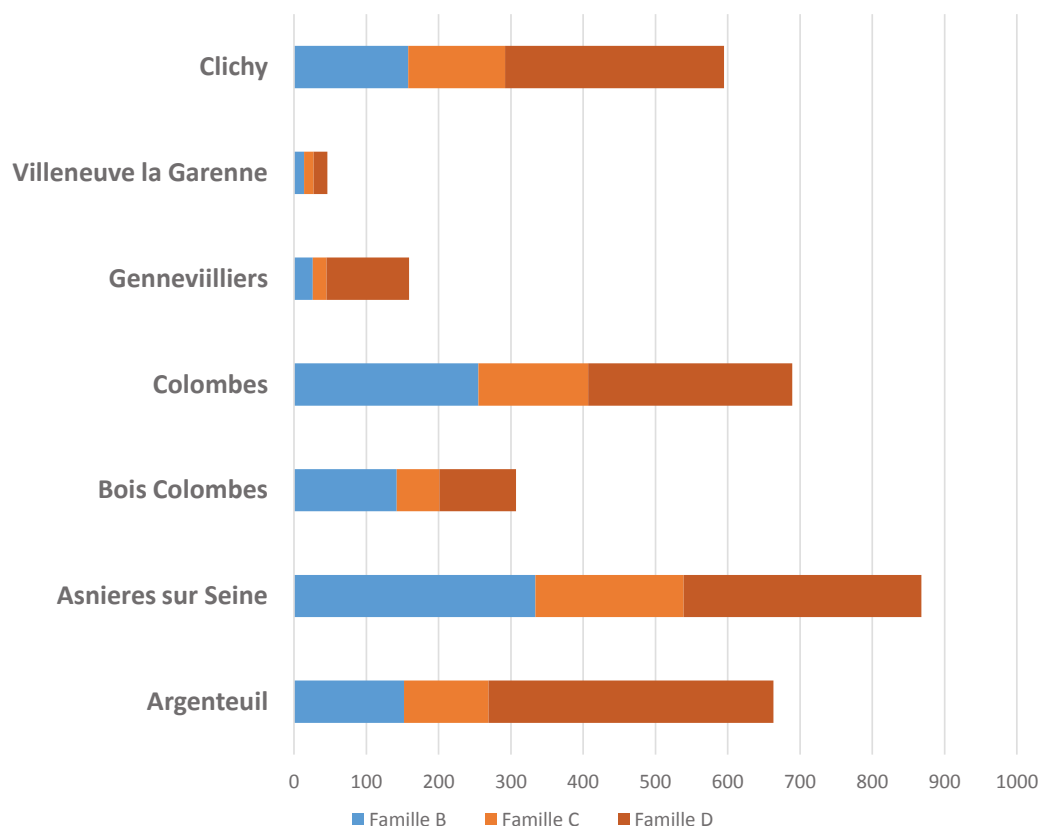
Nombre de copropriétés par lots



	Nb d'habitants en 2017
Argenteuil	110 839
Asnières	85 875
Bois-Colombes	28 476
Clichy	61 379
Colombes	85 775
Gennevilliers	47 169
Villeneuve	23 881
Total EPT	443 394

Un nombre important de copropriétés rencontrent des difficultés éligibles aux aides de l'Etat

Classification des copropriétés ABCD du moins au plus fragile



L'ANAH a classé les copropriétés en 2013 selon 5 indicateurs permettant de définir leur niveau de fragilité:

- la situation socio-économique des occupants,
- l'état du bâti, le positionnement de la copropriété dans le marché,
- la capacité des propriétaires à faire face aux dépenses d'entretien,
- l'éventuelle présomption de présence de « marchands de sommeil »

27 % de copropriétés du territoire sont classées en D soit le niveau de fragilisation le plus fort.

En 2021 l'ANAH a identifié près de 80 000 propriétaires éligibles au nouveau dispositif MaPrimeRenov dont 12 800 logements potentiellement éligibles au dispositif MaPrimeRénov copropriétés fragiles.

Un soutien de la Métropole pour accompagner les copropriétés dans la transition énergétique



Objectifs d'atteinte de la neutralité carbone à 2050

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Faire émerger une culture de la sobriété, renforcer les mesures d'efficacité énergétique, et développer les énergies décarbonées, pour relever le défi du changement climatique

L'atteinte de l'objectif de neutralité carbone à 2050 nécessite une mutation profonde de notre système énergétique : une réduction massive des besoins énergétiques et un abandon rapide des énergies fossiles, conjugués à un développement volontaire des sources d'énergies renouvelables et de récupération.



Le programme déployé par la Métropole via le Service d'Accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) renforce la **dynamique territoriale en faveur de la rénovation énergétique des logements** à l'échelle de la Métropole, en associant les collectivités locales et les réseaux professionnels. Ce programme permettra de dispenser **28 000 conseils personnalisés** et **d'accompagner 5 500 ménages** dans la rénovation de leurs logements. Grâce à lui, la Métropole mettra également en place **le financement d'audits de copropriétés** mobilisant une enveloppe d'un million d'euros, avec les objectifs d'accompagner **1 700 syndicats de copropriétaires** et réaliser **700 audits énergétiques**.

Rénovation énergétique en copropriété : étapes et dispositifs d'accompagnement



Ordre du jour

1

Le guichet unique
de la rénovation
énergétique

2

Les acteurs d'un projet
de travaux de
rénovation énergétique
en copropriété

3

Les conditions d'un
projet réussi

4

Les 10 étapes de
la rénovation
globale

5

SOLIHA, animateur du
guichet unique, et
assistant à la maîtrise
d'ouvrage de votre projet

6

L'accompagnement
des ménages pour les
travaux dans leur
logement

7

Zoom sur les aides
financières à la
rénovation
énergétique

Présentation de SOLIHA

1^{er} réseau associatif national de l'amélioration de l'habitat



3 100

Salariés



2 200

Administrateurs bénévoles



270

Millions d'€ de chiffre d'affaire



145

Structures présentes en métropole et en Outre-mer

Présent dans toute l'Ile de France

- 5 associations d'intérêt général, 8 agences locales
- Equipe de 270 collaborateurs
- Double certification Qualité

SOLIHA EN

CHIFFRES

➔ **64 000**

Ménages accompagnés dans leur projet de réhabilitation

➔ **1 235**

Contrats avec des collectivités locales ou des partenaires institutionnels

➔ **16 000**

Ménages bénéficiant d'un accompagnement social

➔ **3 900**

Logements sociaux créés avec des bailleurs privés ou en maîtrise d'ouvrage d'insertion

➔ **25 500**

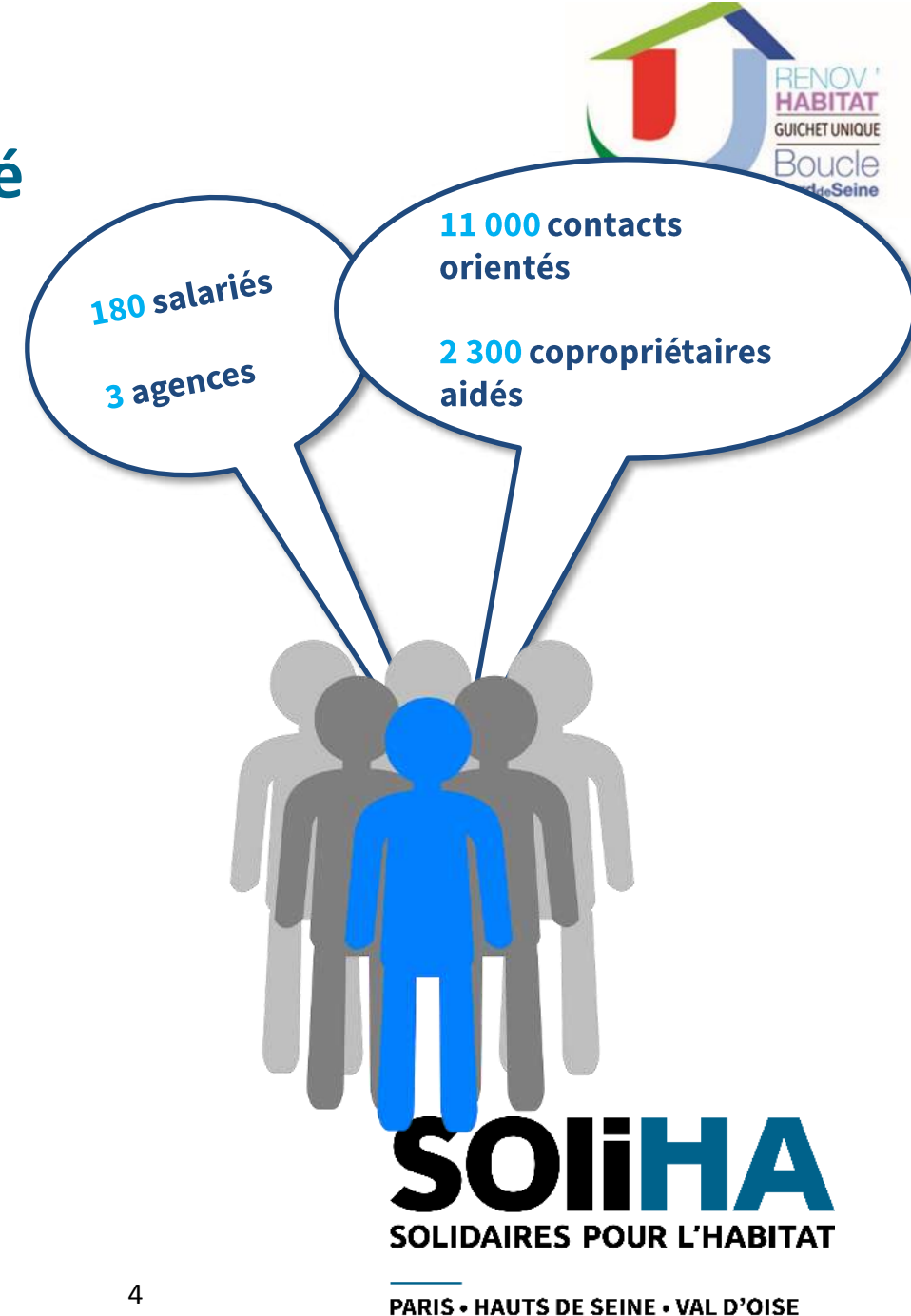
Logements sociaux gérés

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

PARIS • HAUTS DE SEINE • VAL D'OISE

SOLIHA 75.92.95, l'expérience de la copropriété

- Opérateur habilité par l'ANAH (75/92/95)
- Guichet unique de la rénovation énergétique sur les territoires Vallée Sud Grand Paris, Boucle Nord de Seine, Val d'Oise
- Conventions avec les départements, notamment dans les Hauts de Seine
- Conventions avec les caisses de retraites et organismes d'aides sociales
- Au centre d'un réseau de partenaires :
 - Bureau d'études / Entreprises
 - Associations: ARC / Services publics
 - Organismes financeurs / Collectivités / organismes bancaires



1

Le guichet unique de la rénovation énergétique



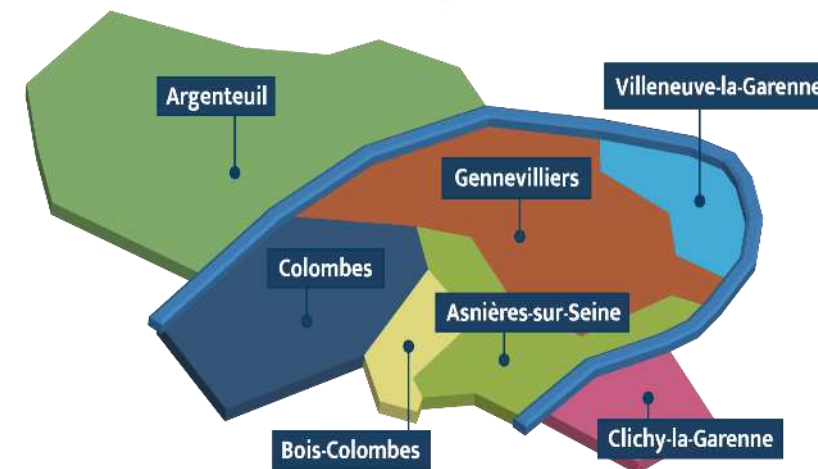
Le guichet unique



Boucle Nord de Seine propose un **guichet unique d'amélioration de l'habitat** vous permettant de bénéficier de **conseils** et d'un **accompagnement neutre et gratuit** pour votre projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de l'habitat (aides financières, conseils techniques, démarches, etc.).

Ainsi, les propriétaires de **maison, d'appartement ou les copropriétés** ont accès à :

- Un réseau de permanences locales régulières.
- Des conseils techniques, organisationnels, financiers
- Un accompagnement gratuit dans leur projet de travaux de rénovation énergétique



Le guichet unique



Le guichet unique est animé par l'association SOLIHA 75-92-95 sur votre territoire. Pour bénéficier de cet accompagnement :

- **Prenez rendez-vous** avec un conseiller **lors de permanences** dans votre commune sur :
www.soliprojet.fr
- **Téléphonez au :**  **0 800 006 075** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Envoyez un **mail** à habitat.bouclenorddeseine@soliha.fr

2

Les acteurs d'un projet de travaux de rénovation énergétique en copropriété



Les acteurs d'un projet de travaux : quizz !



WEB

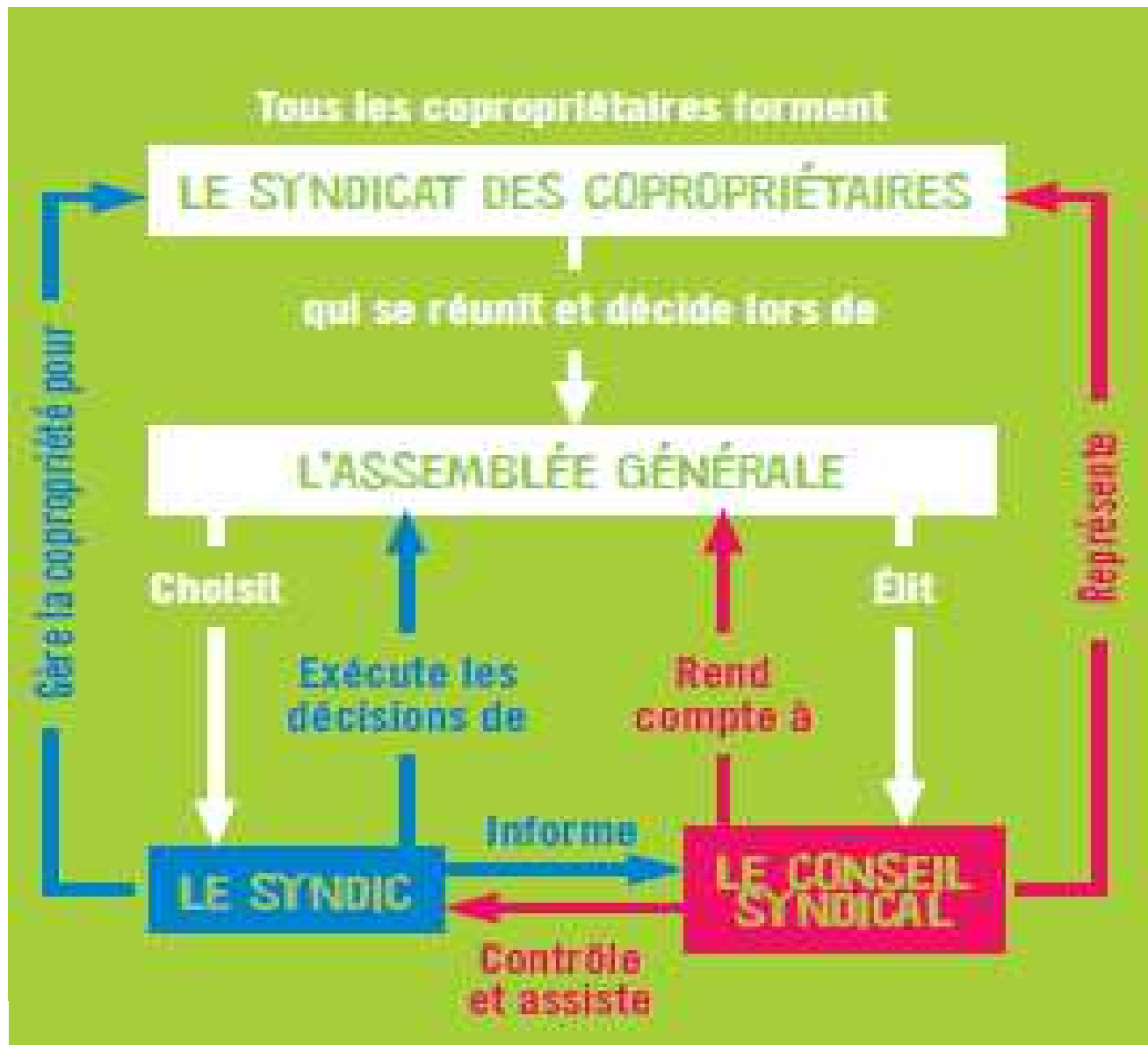
- 1 Connectez-vous sur www.wooclap.com/EFUNTP
- 2 Vous pouvez participer

Les acteurs d'un projet de travaux

- **Maître d'ouvrage (MOA)** : C'est celui qui bénéficie des travaux, c'est-à-dire le syndicat de copropriétaire représenté par son syndic
- **Bureau d'étude (BET)** : Il réalise l'audit énergétique ou le diagnostic technique global
- **Maître d'œuvre (MOE)** : Il conçoit le projet de travaux, organise, pilote et coordonne le travail des entreprises qui les réalisent. Il est responsable de la bonne exécution des travaux.
- **Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)** : personne qui accompagne le MOA dans la réalisation de son projet
 - **Interlocuteur privilégié** du MOA
 - Conseil indépendant des acteurs du marché, tiers de confiance
 - Accompagnement à l'**ordonnancement du projet**
 - Assistance à la **maîtrise des risques**
 - Assistance à la **mobilisation des copropriétaires**



Les décisionnaires du projet de travaux



3

Les conditions d'un projet réussi



Les conditions d'un projet réussi

Adopter une approche globale

- Prendre en compte l'ensemble des facteurs
- Traiter les interactions et interdépendances entre les éléments du bâti
- **Eviter les surinvestissements liés aux travaux exécutés au coup par coup**
- Définir un programme cohérent et hiérarchisé de travaux

S'entourer des bons professionnels

- Architecte / Thermicien
- Bureaux d'études techniques spécialisés en fonction des particularités de votre copropriété
- **Entreprises qualifiées**
- Assistant à maîtrise d'ouvrage

Les conditions d'un projet réussi

Prendre le temps et bien réaliser chaque étape

- S'accorder le temps de la réflexion = Minimiser le risque d'échec
- Ne pas sauter d'étapes = Eviter un investissement inefficace

Associer la copropriété à chaque étape

- Adopter une démarche participative en amont du projet et ensuite à toutes les étapes
- Favoriser l'adéquation du projet aux besoins de l'immeuble et de ses habitants
- Garantir l'adhésion des copropriétaires au projet (et donc le vote des travaux et leur financement)

4

Les 10 étapes de la rénovation énergétique



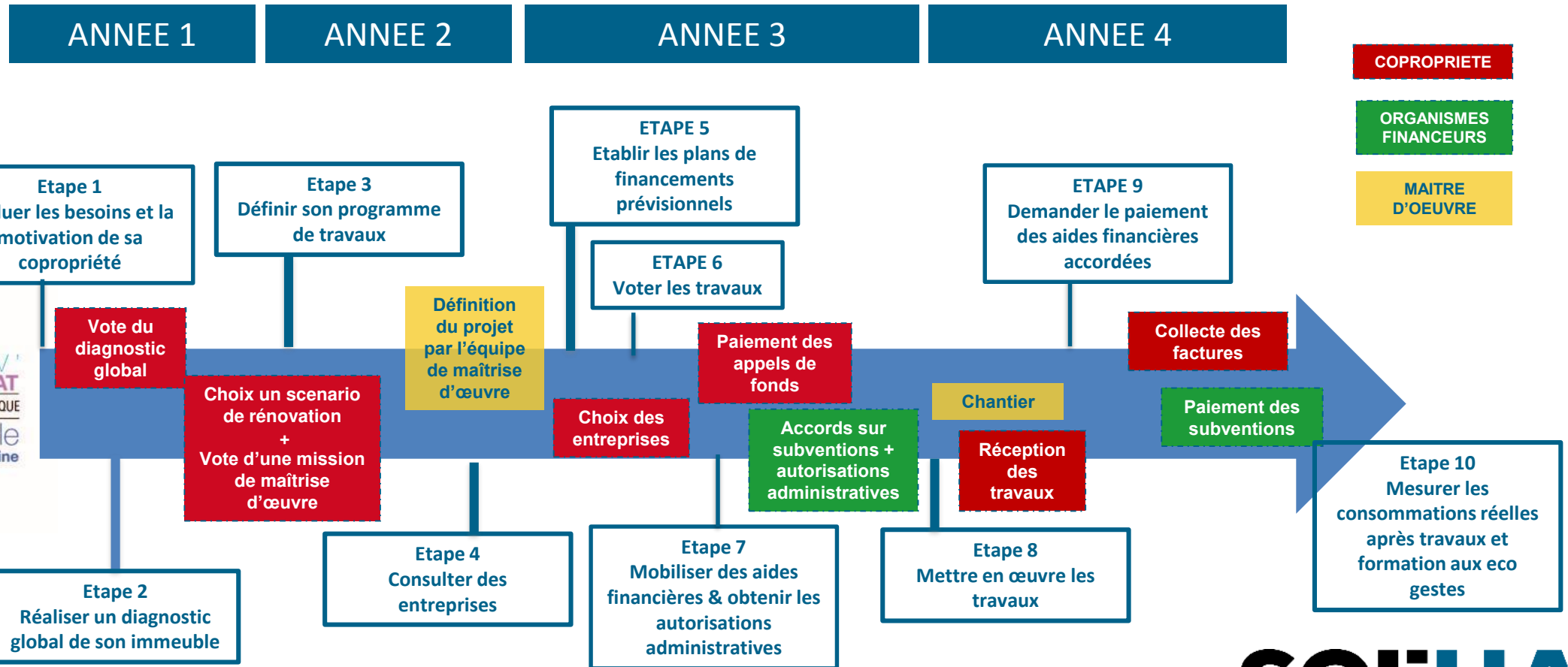
Les étapes de la rénovation énergétique : quizz !



WEB

- 1 Connectez-vous sur www.wooclap.com/EFUNTP
- 2 Vous pouvez participer

Les 10 étapes de la rénovation énergétique



5

SOLIHA, animateur et assistant à la maîtrise d'ouvrage de votre projet



Le guichet unique copropriétés



- Les missions de SOLiHA pour les



Avant le vote des travaux

1. Analyse des besoins

- Rencontrer le conseil syndical et le syndic, étudier documents techniques et administratifs liés à la copropriété et à son projet de travaux

2. Accompagnement au choix du maître d'œuvre

- Appuyer sur la rédaction du cahier des charges, mettre en relation avec des prestataires qualifiés et aider à l'analyse des offres

3. Maquette financière

- **Etablir la maquette financière:**
Rechercher des financements individuels et collectif, faire des simulations financières personnalisées

4. Accompagnement à la validation du projet

- **Accompagner au vote des travaux :**
Aider à la mobiliser les copropriétaires et à préparer l'assemblée générale

Le guichet unique copropriétés



- Les missions de SOLiHA pour les

Après le vote des travaux

5. Mobilisation des financements

- Montage des demandes de subventions collectives & individuelles

6. Accompagnement pendant les travaux*

- **Suivi pendant les travaux** dans un rôle de de communication, d'information et de médiation (Cette mission ne s'apparente pas à une mission de maîtrise d'œuvre)

7. Demandes d'acompte et de solde des financements

- **Accompagnement des demandes d'acompte et de solde des financements** en fonction de l'avancement des travaux

8. Accompagnement à la prise en main des logements

- **Accompagnement à la prise en main des logements :**
Remise d'un guide d'utilisation,
information sur les bonnes pratiques et l'utilisation
des équipements

6

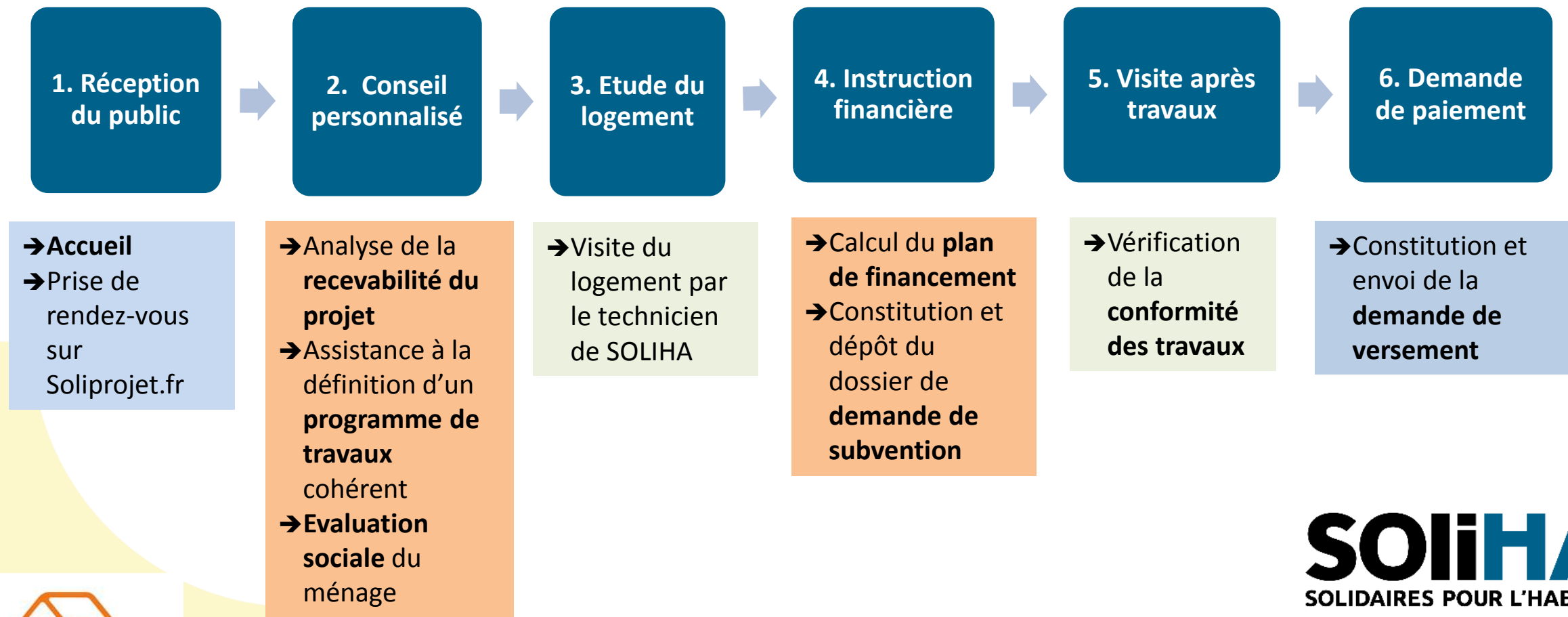
L'accompagnement des ménages pour les travaux dans leur logement



Le guichet unique FAIRE SOLIHA accompagne les ménages pour les travaux dans leur logement

Pour quel projet de travaux ?

- Travaux de rénovation énergétique, travaux pour lutter contre l'habitat d'indigne, travaux d'accessibilité



7

Zoom sur les aides financières à la rénovation énergétique





Quelles copropriétés peuvent en bénéficier ?

- Inscrites au registre national des copropriétés et construites il y a plus de 15 ans
- Accompagnées par un assistant à la maîtrise d'ouvrage
- Présentant plus de 75% de lots d'habitation

Pour quel projet de travaux ?

- Travaux de rénovation énergétique abaissant la consommation d'au moins 35%
- Encadrés par un maître d'œuvre

Quel est le montant de la subvention ?

Pour l’assistance à la maîtrise d’ouvrage 30% des honoraires HT dans la limite de **180 € par logement**

Pour les travaux:

- 25% des travaux dans la limite de **3750 €** par logement
- Bonus sortie de précarité énergétique ou BBC de **500 €** par logement
- Copropriété fragile : Prime de **3000 €** par logement
- Prime pour les propriétaires modestes **750 €** et très modestes **1500 €**

Les aides du conseil départemental

Le département des Hauts-de-Seine propose une subvention pour les travaux d'amélioration de l'habitat sous conditions de ressources.

- **Pour les propriétaires modestes** : 60% de la quote part avec un maximum de **4 200 €**
- **Pour les propriétaires très modestes**: 30% de la quote part avec un maximum de **3 000 €**
- **Pour les intermédiaires**: 15% de la quote part avec un maximum de **1 050 €**

Autres aides à caractère social

- **Subvention des Caisses de retraite** aux retraités modestes propriétaires occupants

Les prêts collectifs

Prêt au nom du syndicat de copropriétaires pour financer :

- Travaux votés sur les parties communes et travaux d'intérêt collectif sur les parties privatives
- Préfinancement des subventions publiques (par exemple, travaux subventionnés par l'Agence nationale de l'habitat s'ils portent sur les parties communes ou privatives et qu'ils sont d'intérêt collectif)

CEE



Aide au syndicat de copropriétaires ou une déduction sur les devis :

- Les travaux de rénovation énergétique doivent être réalisés par des professionnels qualifiés
- Ce dispositif oblige les fournisseurs d'énergie à promouvoir des actions efficaces d'économies d'énergie
- Peuvent être habilités à racheter des CEE auprès des copropriétés : un fournisseur d'énergie, une entreprise de travaux ou un courtier en CEE

Cumul des différents dispositifs

	MaPrime Rénov'	Éco-prêt à taux zéro	Aides de l'Anah	Aides des collectivités locales	Aides des fournisseurs d'énergie
MaPrime Rénov'		✓	×	avec un écrêtement de MaPrimeRénov'* ✓	avec un écrêtement de MaPrimeRénov'* ✓
Éco-prêt à taux zéro	✓		✓	✓	✓
Aides de l'Anah	×	✓		✓	×
Aides des collectivités locales	avec un écrêtement de MaPrimeRénov'* ✓	✓	✓		✓
Aides des fournisseurs d'énergie	avec un écrêtement de MaPrimeRénov'* ✓	✓	×	✓	

NON PRESENTE MAIS TRANSMIS APRES LE WEBINAIRE

Votre guichet unique



pour toutes vos démarches :



- **Rendez-vous** avec un conseiller **lors de permanences** dans votre commune sur : www.soliprojet.fr
- **Appel au :**  du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Mail** à habitat.bouclenorddeseine@soliha.fr

SOLiHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

PARIS • HAUTS DE SEINE • VAL D'OISE

16 juin 2021

« LA RENOVATION ENERGETIQUE
EN COPROPRIETE EST POSSIBLE »

Boucle Nord de Seine



LE MIEUX EST L'AMI DU BIEN



PRESENTATION DE REANOVA

- Société indépendante, créée en 2010
- 26 salariés
- 3 Agences : Vélizy / Bordeaux / Lyon

DOMAINE D'INTERVENTION - REANOVA

- Rénovation globale
- Résidences en chauffage collectif construites dans les années 50 à 80
- De 30 et 900 appartements

REALISATIONS

- 6000 appartements rénovés dans plus de 50 copropriétés
- 98% avec des projets avec un gain énergétique supérieur à 35%
- Quotepart : entre 20 000 € et 40 000€
- Effort mensuel moyen: 100€-200 € (hors aides)
- Eco-PTZ collectif sur toutes les opérations

La démarche de rénovation énergétique

DTG

- ✓ Identifier le plan de travaux optimal, avec des simulations financières précises par type d'appartement, en comparant des scénarios de travaux sur la base de l'effort mensuel

Conception

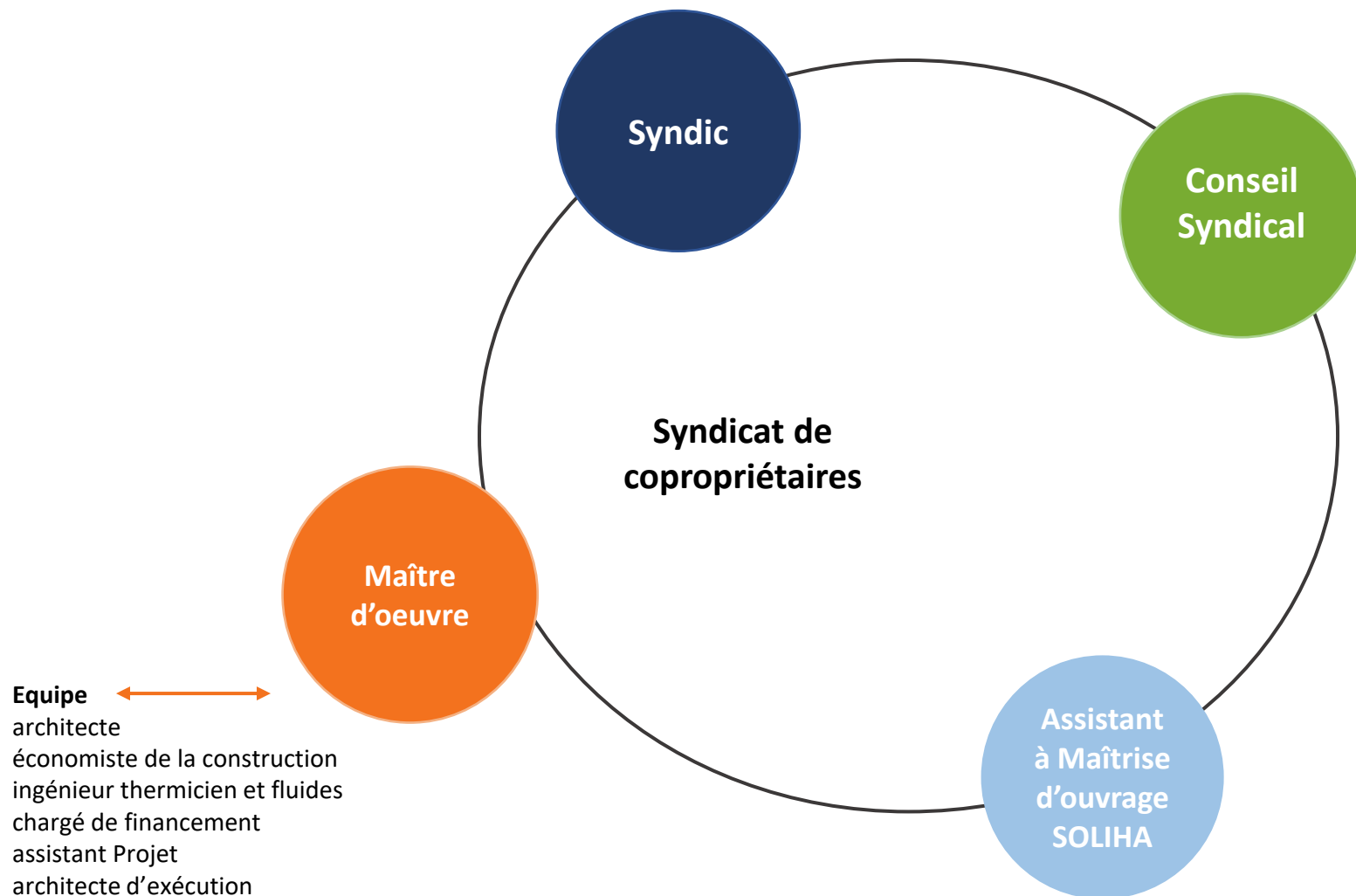
- ✓ Concevoir les travaux dans le détail et obtenir des devis négociés
- ✓ Obtenir les autorisation administratives

Travaux

- ✓ Superviser la réalisation des travaux collectifs et privés dans le respect des délais et des budgets votés
- ✓ Réceptionner les travaux collectifs et privés.



Les différents intervenants dans un projet de rénovation énergétique



Les différents intervenants dans un projet de rénovation énergétique

Initiation du projet :

Réseau FAIRE



Début du projet :

Diagnosticteur amiante

Mairie

Après le vote des travaux :

Coordinateur SPS

Bureau de contrôle

Assurance Dommage-Ouvrage

Entreprises de travaux

Banque

Qu'est-ce qu'une rénovation globale ?

- Programme de travaux permettant d'atteindre **35% d'économie d'énergie**

Exemple de programme de travaux

Lot n°4 : Ventilation

- Mise en œuvre d'une VMC basse pression hygro B

Lot n°2 : Etanchéité

- Etanchéité et isolation des toitures terrasses collectives
- Mise en place de garde-corps

Lot n°1 : Façades

- Isolation des façades par l'extérieur
- Remplacement des garde-corps
- Remplacement des volets roulants (option individuelle)

Lot n°3 : Menuiseries extérieures

- Remplacement des menuiseries privatives d'origine
- Remplacement des menuiseries collectives (loge + porte de hall)

Lot n°5 : Chauffage

- Mise en place de têtes thermostatiques
- Équilibrage du chauffage



Résidence rue de l'Ancienne Mairie

92110 Clichy

Année de construction : 1957

Nombre de bâtiment : 1

Nombre de logements : 52

rea
nova

LE MIEUX EST L'AMI DU BIEN

Plan de travaux :

- Isolation thermique par l'extérieur
- Mise en place de brise-soleil et volets roulants
- Remplacement des portes de hall
- Isolation des planchers bas
- Isolation des toitures terrasses
- Etanchéité des balcons
- Remplacement des menuiseries collectives et privatives d'origine
- Isolation des volets roulants
- Mise en place d'une ventilation basse pression hygroréglable de type B
- Mise en place de robinets thermostatiques
- Désembouage
- Remplacement des chaudières (du fioul au gaz)



Gain énergétique → 52%

Résidence rue de l'Ancienne Mairie

92110 Clichy



Rénovation de la chaufferie



Mise en place d'une ventilation basse pression hygroréglable de type B



Isolation thermique des façades par l'extérieur



Remplacement des menuiseries
privatives et collectives



Problématiques rencontrées

Amiante

EH - EXPERTISES HABITAT
47, Rue Andréa Celly - 76220 Vieux-Val
Tel : 06 79 34 50 65
Jérémy Lemaire - jlm@eh-expertises.com
www.eh-expertises.com

Diagnostic Amiante Avant Travaux (DAAT)

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant la réalisation de travaux de rénovation

Date de visite : 13/11/2020 - Date d'édition : 23/11/2020 - Rapport n° : 2011-8847

Bien objet de la mission

Propriétaire : SOC 58-60 Rue de COURBEVOIE
Donneur d'ordre : Société TASSOU GESTION
Adresse du bien : 58-60, Rue de COURBEVOIE
Type de bien : Immeuble

Quatre sur déclaration de l'intéressé : Synde Mandataire
Zones de travaux : Parties communes

Objet

La présente mission consiste à établir le constat de repérage avant réalisation de travaux dénommé mission « Travaux ».

Ce repérage a pour objet d'identifier les matériaux et produits susceptibles de libérer des fibres d'amiante à l'occasion des travaux prévus par le donneur d'ordre et l'est réalisé pour satisfaire l'exigence du code de travail portant sur l'évaluation des risques pour les salariés. Le méthodologie appliquée est celle de la norme NF X 40-020 du 18 juillet 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis ».

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre.

Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.

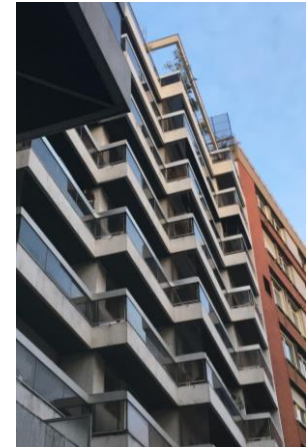
Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante. (Conduits de ventilation en fibres-ciment (chauffière, circulation caves) & toiture (poutres (x12) et chapeaux de mètres)).

SERVICES RADIOLIBRES : Mesurage - Diagnostic amiante, plomb, termites, performance énergétique, acoustique, gaz - Diagnostic technique
SARL, créée le 02/04/2014 - RCS Nanterre B 442 311 141 - 104 176 10 442 311 141 - 01 70 00 000 pour l'information
Page 1/25

Contraintes architecturales

- Architectes des bâtiments de France
- PLU de la ville



Limites de voisinage

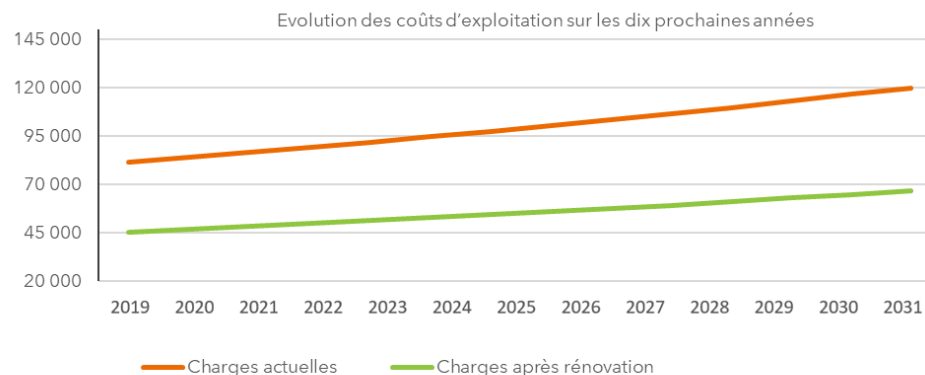
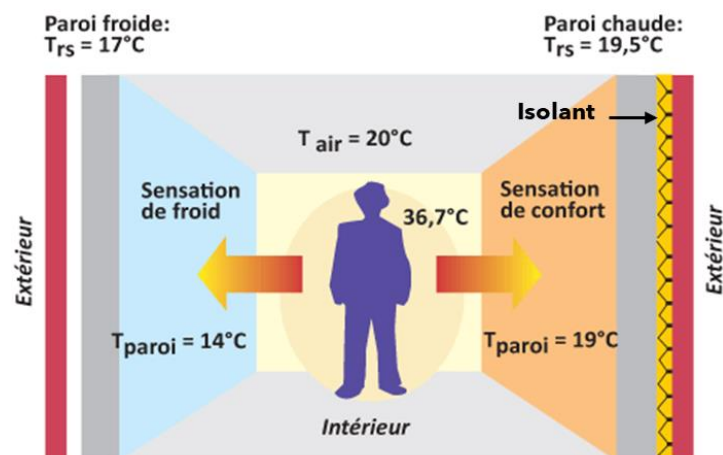


Budget



Les bénéfices d'une rénovation énergétique dans une copropriété

- ✓ Entretien votre patrimoine et respecter l'obligation de travaux d'isolation
- ✓ Traiter les pathologies
- ✓ Améliorer le confort thermique des appartements (hiver et été)
- ✓ Valoriser votre patrimoine, gagner en attractivité
- ✓ Faire des économies d'énergie et anticiper l'augmentation des charges
- ✓ Obtenir des aides grâce aux économies d'énergie prévues au projet





Merci de votre attention

Rénovation énergétique en copropriété : Retour d'expérience d'une rénovation réussie



LA RESIDENCE LE RENNOIR

La copropriété :

Située au **nord-ouest d'Asnières**

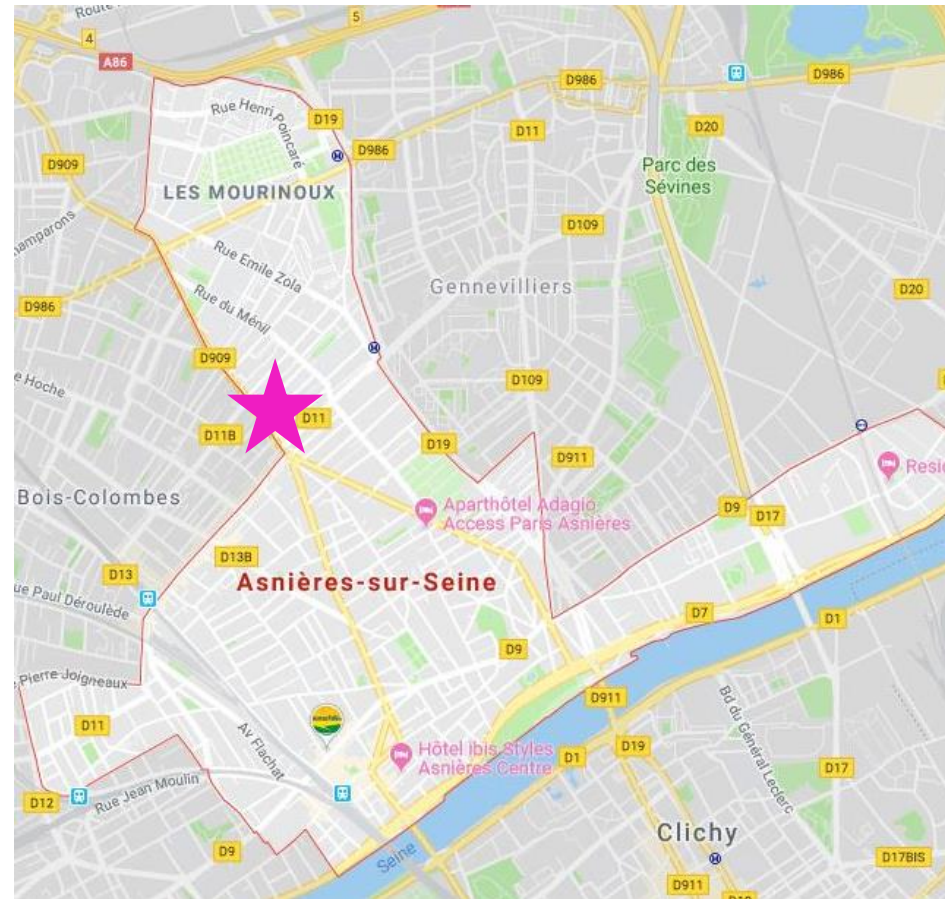
Construite entre 1948 et 1974

Chauffage individuel

7 étages

32 logements

2300 m² de surface habitable



Le syndic :



12 place des Victoires
92600 ASNIERES

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
PARIS • HAUTS DE SEINE • VAL D'OISE

LA RESIDENCE LE RENNOIR – LES TRAVAUX

CHRONOLOGIE



Septembre 2018	—	EVALUATION ENERGETIQUE PAR SOLIHA
Février 2019	—	DESIGNATION SOLIHA 75-92-95 COMME ASSISTANT A LA MAITRISE D'OUVRAGE
Juillet 2019	—	LANCEMENT DES ETUDES D'OEUVRES DE CONCEPTION
Novembre 2018	—	ASSEMBLEE GENERALE DU VOTE DES TRAVAUX
Octobre 2019	—	DEBUT DES TRAVAUX
Mars 2021	—	FIN DES TRAVAUX

LA RESIDENCE LE RENOIR – LES TRAVAUX



FACADE

- Isolation thermique par l'extérieur

MENUISERIES

- Remplacement des bow-windows (fenêtres d'angle)
- Modification des gardes corps existant

CAVE

- Isolation des plafonds des caves

TOITURE

- Isolation et étanchéité de la toiture

LA RESIDENCE LE RENNOIR – AVANT LES TRAVAUX



LA RESIDENCE LE RENNOIR – PENDANT LES TRAVAUX



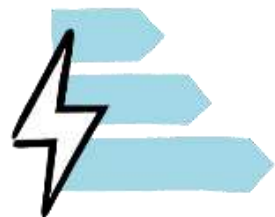
LA RESIDENCE LE RENNOIR – APRES LES TRAVAUX



LA RESIDENCE LE RENOIR – LE BENEFICE DES TRAVAUX

AVANT TRAVAUX - Étiquette D 203,7 WhEP/m²/an

APRES TRAVAUX - Étiquette C 130 kWhEP/m²/an



GAIN ÉNERGÉTIQUE
36 %

Logement économe

A ≤ 50

B 51 à 90

C 91 à 150

D 151 à 230

E 231 à 330

F 331 à 450

G > 450 kWhEP/m²/an

Logement énergivore

LE RETOUR D'EXPERIENCE DU CONSEIL SYNDICAL

Avant le vote des travaux

- Importance d'être **assisté sur les choix techniques** - types de matériaux isolant & études nécessaires
 - ➔ *Evaluation énergétique suffisante pour cette copropriété ayant permis des économies sur le coût d'un audit*
- **Collaboration** Assistant à la maîtrise d'ouvrage – maître d'œuvre - entreprises travaux – syndic
=
Implication des copropriétaires et adhésion au scénario le plus ambitieux

Pendant le chantier

- Travaux pendant le confinement
 - ➔ *Versement des subventions retardé*
 - ➔ *Personnes 100% à domicile pendant toute la durée du chantier*
- ➔ Quelques tensions entre les occupants, la maîtrise d'œuvre et le syndic

Après les travaux

- **Economies d'énergies importantes** mais différences entre les appartements
 - ➔ *Fenêtres et chauffage différents*
- Une **enquête sur les consommations** sera effectuée dans 4 ans
- **Retours positifs** des copropriétaires
- Isolation par l'extérieur qui **respecte l'apparence du bâtiment**



SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

PARIS • HAUTS DE SEINE • VAL D'OISE

LE RETOUR D'EXPERIENCE DU SYNDIC



Les relations avec les partenaires

- Travail en relation étroite avec le conseil syndical
- Accompagnement SOLiHA très utile et poursuivi sur d'autres copropriétés
- Maître d'œuvre de qualité mais organisation du chantier difficile (confinement)

L'amélioration de la qualité de vie

- Economies d'énergies > 36%
- Confort acoustique
- Plus value de l'immeuble & des appartements

L'amélioration des connaissances

- Subventions publiques pour les copropriétés
- Spécificités techniques d'une rénovation thermique

Les défis

- La durée du projet
- Les copropriétaires doivent être rassurés
- L'argumentation pour la rénovation globale
- La gestion de la trésorerie

Les pistes d'amélioration

- Prévoir un prêt de copropriété ou appeler tout les fonds (versement des subventions long)
- Plus de communication durant le chantier

LA RESIDENCE LE RENOIR – LE COUT DES TRAVAUX



MONTANT TOTAL DES
TRAVAUX ET HONORAIRES
669 000 € soit 21 000 € par
logement



RESTE A CHARGE APRES
DEDUCTION DES
SUBVENTIONS
509 000 € soit 16 000 € par
logement

LES AIDES

- Anah Habiter Mieux aides collectives: **100 000 €**
- Anah Habiter mieux aides individuelles : **50 000 €**
- Aides individuelles du conseil départemental des haut de seine : **7 000 €**

SOLiHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

PARIS • HAUTS DE SEINE • VAL D'OISE